

Balades et découvertes

Combs-la-Villez-vous!



Edito

JE MARCHE, TU PÉDALES, IL ROULE...

Nous avons récemment achevé, avec les aménagements qui ont accompagné les programmes de constructions de la rue du chêne et de la rue du haut du Breuil, le «bouclage» de notre réseau interne de «liaisons douces» qui permet désormais, par exemple, de relier à pied, en vélo, et pour partie en roller notre belle forêt de Sénart et le merveilleux site du Breuil.

Et tout ceci en totale sécurité !

Engagée depuis plusieurs années à l'initiative de l'association «pédibus jambus», la définition de parcours permettant, au cœur de la commune, de découvrir plaisamment quelques éléments de notre histoire et de notre patrimoine, restait à parfaire.

Telles sont la vocation et l'ambition de ce petit fascicule qui se veut pratique d'utilisation tout en intégrant un maximum d'informations qui avaient peut-être échappé à certains.

Faites-en tout l'usage agréable qu'il vous permet.



Guy Geoffroy
Député-maire de Combs-la-ville
Président de l'Association
des «Eco-maires de France»

Sommaire

Cartes récapitulatives des circuits pédestres.....p.6

Cartes récapitulatives des circuits vélos et roller.....p.8

• À pied

- » Circuit 1 Entre terre et eau : balade en forêt et aux abords de l'Yerres.....p.10
- » Circuit 2 Cap sur Varennes-Jarcy.....p.12
- » Circuit 3 Escale par le Bois l'Evêquep.14
- » Circuit 4 Découverte de la forêt de Sénart.....p.16

• À vélo

- » Circuit 1 Le plateau d'Egrenay.....p.18
- » Circuit 2 Sur les traces de Louis XV : promenade de l'Allée Royalep.20
- » Circuit 3 Itinéraire simple ou double : Blandy-les-Tours.....p.22

• En roller

- » Circuit 4 Vers Moissy-Cramayel.....p.24

À la découverte du patrimoine historique.....p.26

Domaine naturel de Combs-la-Ville.....p.36

Plan pratique et utile de Combs-la-Ville.....p.41

Légende

Afin de vous orienter le mieux possible, vous trouverez dans les pages 6 à 9 l'ensemble des circuits dans leur globalité dans et hors de Combs-la-Ville. D'abord un plan IGN avec les quatre circuits pédestres puis un second plan IGN avec les trois circuits en vélos et le circuit en roller.

Dans les pages 10 à 25, chacun des itinéraires est tracé plus précisément sur le plan de Combs-la-Ville. Lorsque la balade se poursuit hors de la ville, reportez vous donc aux plans IGN des pages 6 à 9.

À côté de chaque plan, un «road book» détaille l'itinéraire. Les lieux liés au patrimoine historique et au «patrimoine nature» de Combs-la-Ville y sont écrits en orange pour les uns et marron pour les autres. Des fiches pages 26 à 40 détaillent chacun de ces lieux.

Bonne visite !

Légende

Niveau de difficulté des circuits :

- débutants / facile
- ◦ moyen
- ◦ ◦ confirmés / difficile

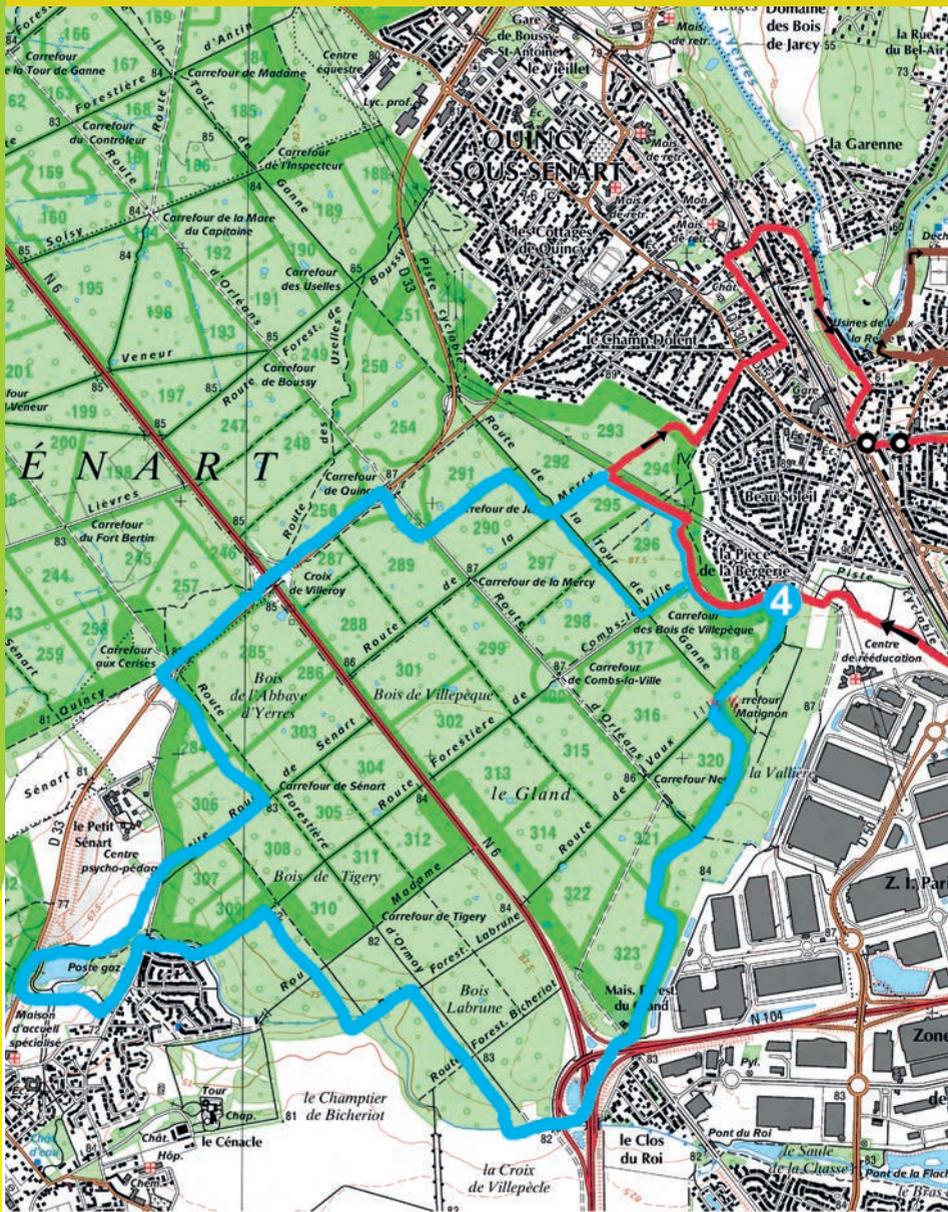
Renvois dans les textes :

Villa des Marronniers : patrimoine «historique»*

La Forêt de Sénart : patrimoine «nature»*

* Se référer aux pages 26 à 40

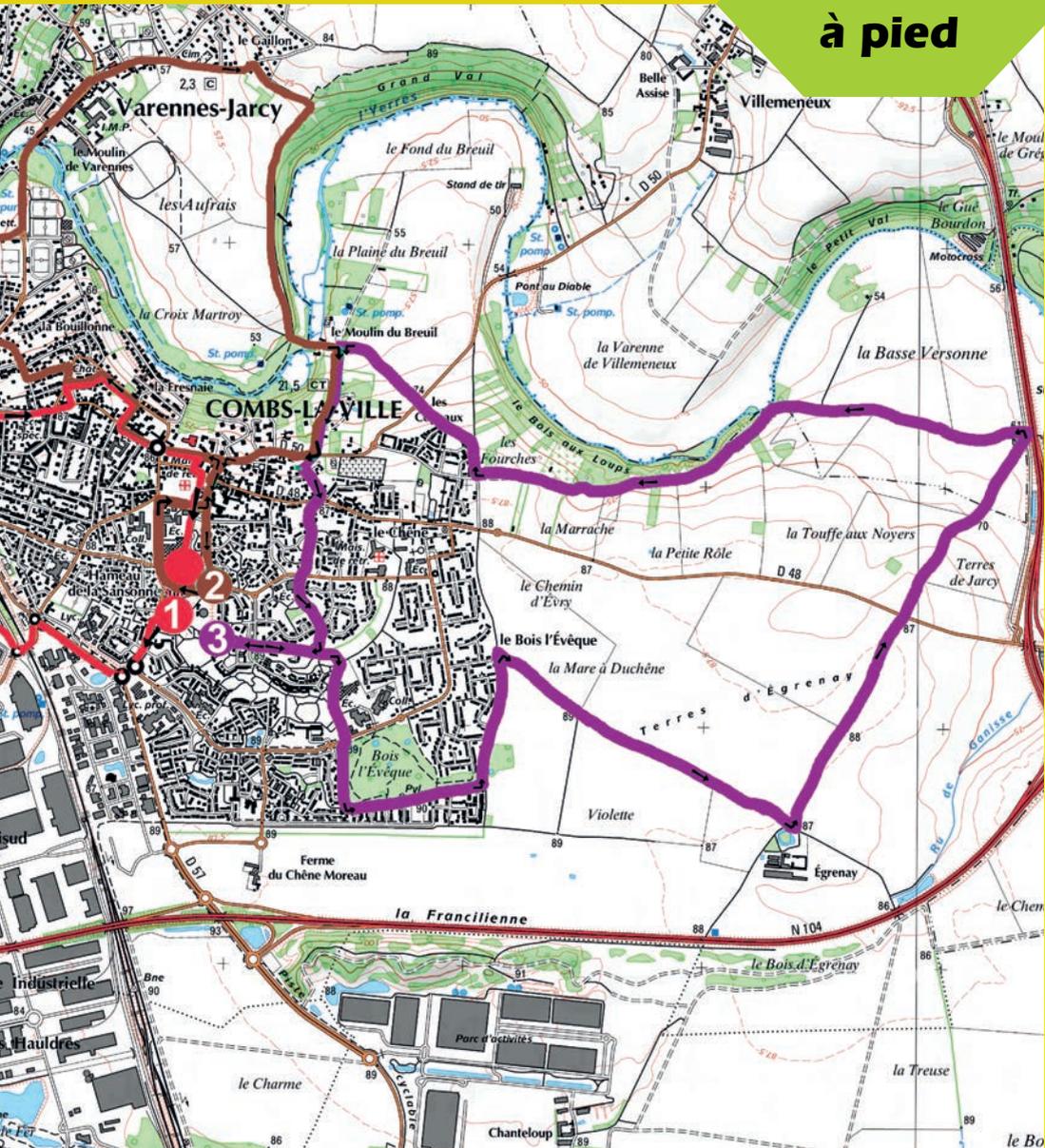
Carte récapitulative



Extrait du SCAN25® © IGN-2012 (date d'édition) autorisation n°80-1245

- Circuit 1** : Balade en forêt et aux abords de l'Yverres ◦
- Circuit 2** : Cap sur Varennes-Jarcy ◦

Circuits à pied

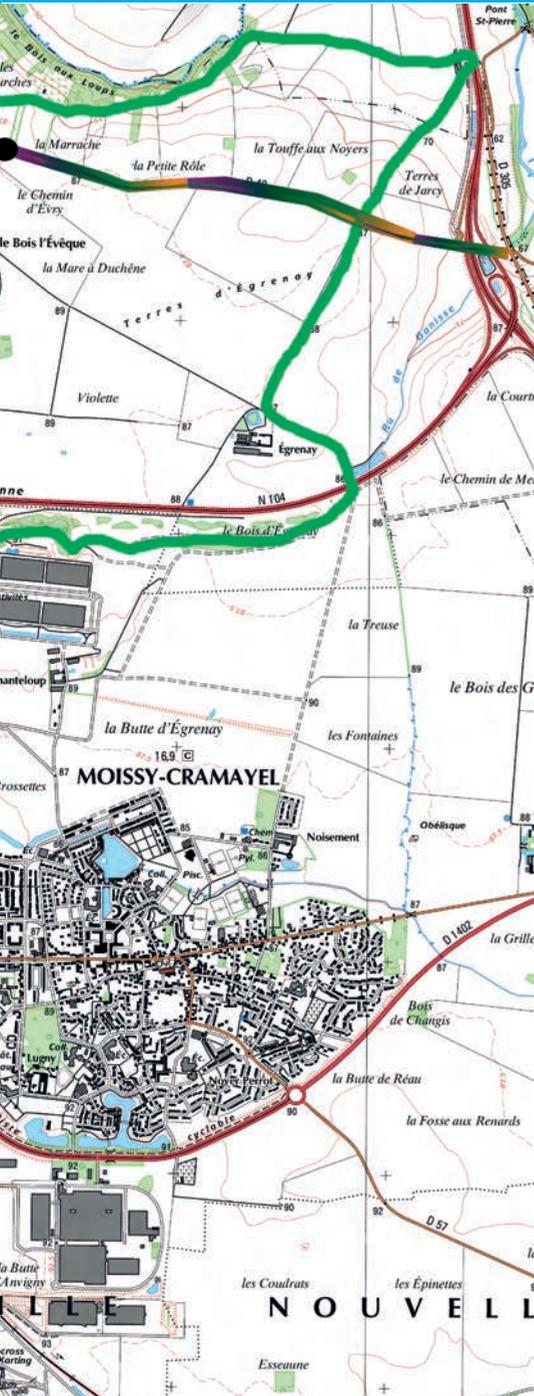


Circuit 3 : Escale par le Bois l'Évêque ◦ ◦

Circuit 4 : Découverte de la forêt de Sénart ◦ ◦



Circuits vélo et roller



Circuits en vélo :

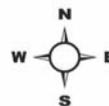
Circuit 1 : Le plateau d'Egreney ◦

Circuit 2 : Sur les traces de Louis XV, promenade de l'Allée Royale ◦ ◦

Circuit 3 : Itinéraire simple ou double : Blandy-les-Tours ◦ ◦ ◦ (voir Road Book p. 22)

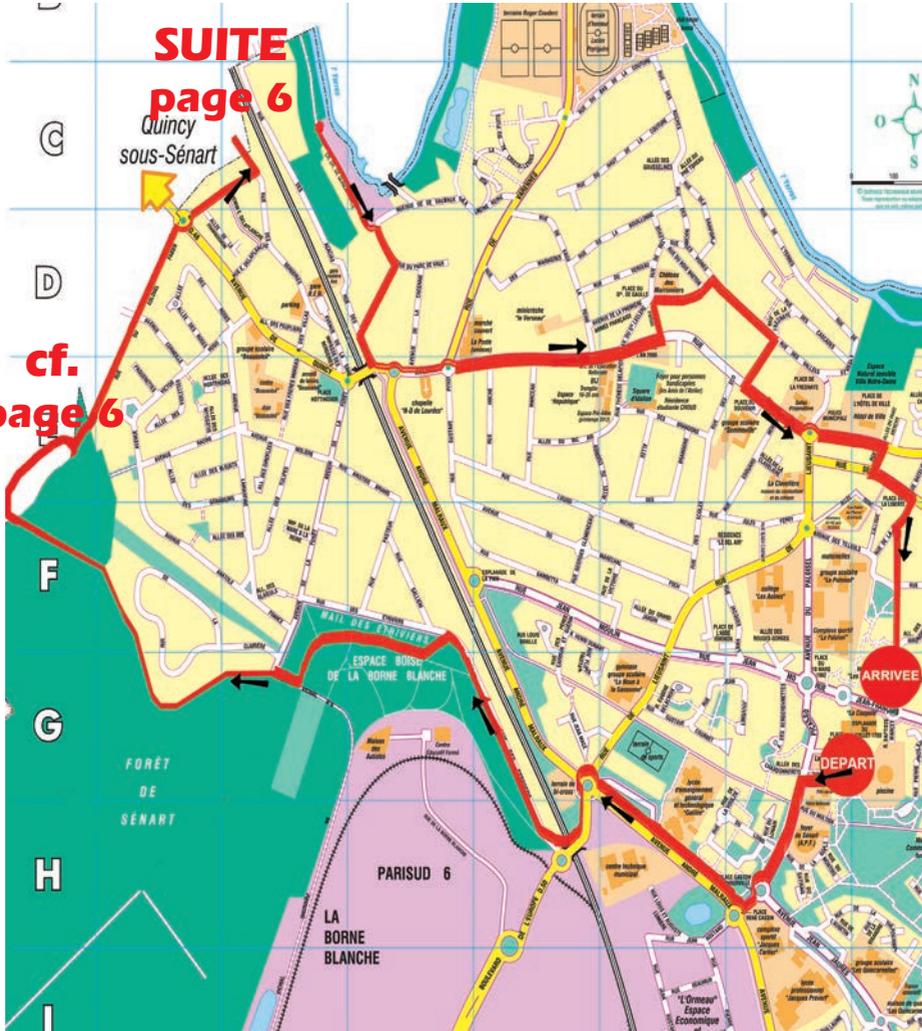
Circuit en roller

Circuit 4 : Vers Moissy-Cramayel ◦



CIRCUIT 1

Entre terre et eau :
Balade en forêt et aux abords de l'Yerres ◦



SUITE
page 6

cf.
page 6



10

2h30
8 Km

Départ : La Coupole

Prenez l'allée des Lutins, puis engagez-vous dans la rue Pablo Picasso à gauche. Vous passerez devant la place Gaston Monnerville pour ensuite rejoindre l'avenue André Malraux à droite. Au rond-point, prenez la 3ème sortie puis rejoignez la rue des Étriviers après le pont à droite.

Vous voici dans **l'espace boisé de la Borne Blanche (p.40)**. En suivant les sentiers vous rejoindrez **la forêt de Sénart (p.36)**. Après avoir accompli le parcours forestier cf. page 6, vous sortirez du bois par la rue du Colonel Fabien, puis la rue Victor Cherbuliez. Par l'avenue du parc, vous entrerez dans Quincy-Sous-Sénart.



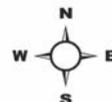
Forêt de Sénart

Descendre à droite par la rue de la Fontaine Segrain pour emprunter le sentier de Quincy-sous-Sénart jusqu'à Vaux-la-reine, puis la rue du pas du Mulet. À la fin de la rue de la République, vous tournerez à gauche rue de l'Abbé Pierre afin d'admirer la **Villa des Marronniers (p.28)**.

À la fin de la route, sur votre droite vous emprunterez la rue de Verdun puis la rue des Vignes, puis la rue Sommeville. Vous pourrez alors à votre droite observer l'**Ecole Sommeville (p.29)** ainsi que le **Monument aux morts (p.29)**. En continuant, vous tomberez sur le **Château de la Fresnaye (p.27)**, puis sur la **Villa Notre Dame (p.26)** (mairie actuelle). Vous rejoindrez par la suite la rue Sermonoise en passant par la rue Chardin. Enfin, vous emprunterez la **rue de la Grande Ferme (p.35)** puis les rues M. Yourcenar et Christian Devemy pour revenir à votre point de départ.

CIRCUIT 2

Cap sur Varennes-Jarcy ◦



2h30
8 Km

Départ : La Coupole

De la **Coupole (p.28)**, prenez la **rue Jean-François Millet** jusqu'au square des platanes qui se trouvera sur votre droite. Au croisement de l'**avenue des Tilleuls**, dirigez vous dans l'**allée René Lalique**. Passez à proximité de la place de la liberté puis traversez la **rue Sermonoise** afin de retrouver la **rue Chardin**. Prenez à gauche afin de longer la **Villa Notre-Dame (p.26)**, puis continuez la rue Sommeville dans le sens inverse de la circulation afin de passer devant le **Château de la Fresnaye (p.27)** à votre droite. En continuant, vous tomberez sur le **Monument aux morts (p.29)** ainsi que sur l'**Ecole Sommeville (p.29)** à gauche.

Tournez à droite pour suivre la rue des Vignes jusqu'à la rue de Verdun où vous verrez la **Villa des Marronniers (p.28)**.

Empruntez pour quelques mètres la rue de Bellevue puis tournez à gauche. En prenant la rue du Verseau, puis à droite la rue de Vaux-la-Reine, vous parviendrez à la rue de Varennes que vous empruntez sur 30 mètres à droite pour, ensuite vous engager à gauche dans l'escalier (passage sous les 3 pergolas) où il vous sera possible d'emprunter un chemin piétonnier. *Pour aller voir l'emplacement historique de la **Critallerie Lalique (p32)** - à l'intérieur de laquelle quelques logements ont été réalisés - partez vers la gauche puis faites demi-tour.*

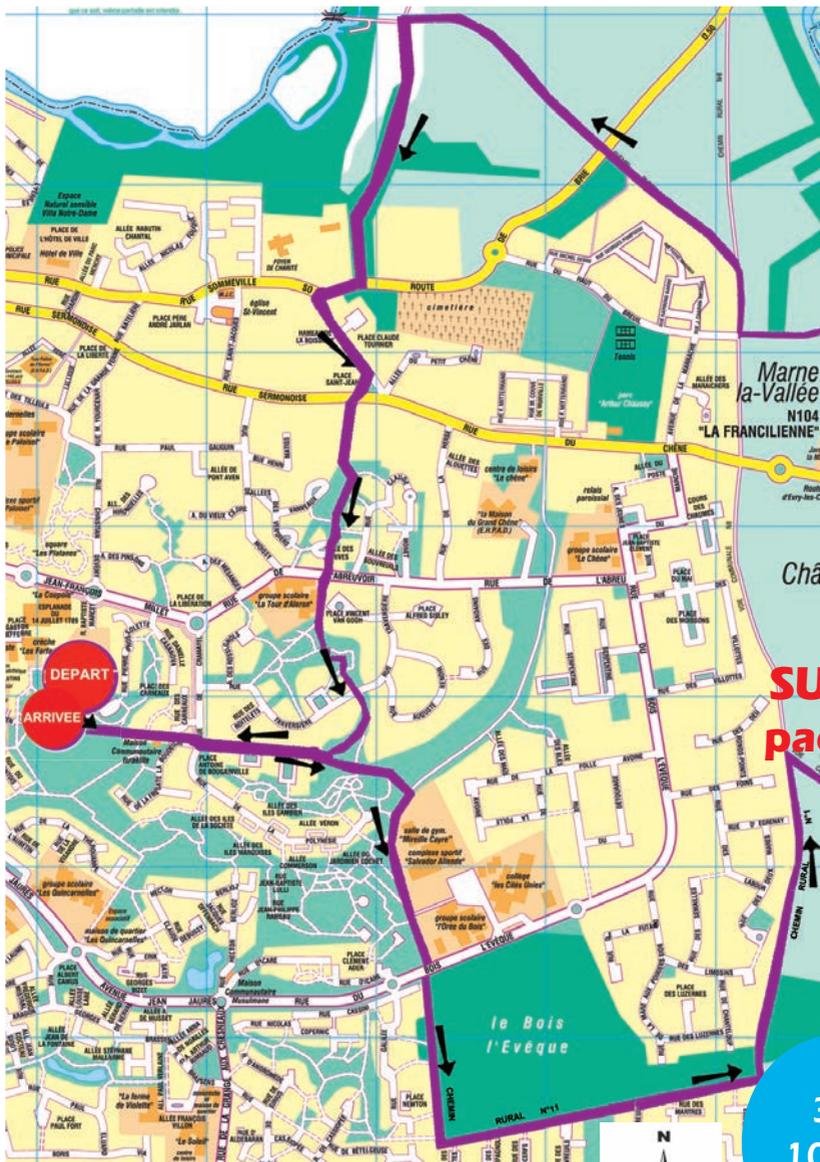
Reprenez le chemin piétonnier jusqu'à longer le stade Roger Couderc.

Suivez le plan IGN page 6. Continuez en direction de Varennes-Jarcy, passez l'église puis le terrain de Sport. À la fourche à droite, empruntez le chemin de Villemeneux, passez devant le cimetière puis à droite chemin du Grand Val, sortez de Varennes-Jarcy et dirigez-vous vers la plaine du Breuil. Empruntez le chemin à droite jusqu'à tomber à Combs-la-Ville sur le **Moulin du Breuil (p.33)**.

Suivez la route de Brie en direction du centre de Combs-la-Ville puis la rue Sommeville. Prenez à gauche rue Batelière, puis continuez tout droit de sorte à passer **rue de la Grande Ferme (p.35)**, rue M. Yourcenar pour enfin revenir à la **Coupole (p.28)** par la rue Christian Devemy.

CIRCUIT 3

Escale par le Bois l'Evêque ◦ ◦



SUITE
page 6

3h
10 Km

Départ : Piscine

Partez de derrière la piscine sur l'espace vert où vous pourrez prendre le chemin piétonnier jusqu'à la rue de la nouvelle Cythère. Traverser le parc central à droite pour rejoindre la rue du **Bois l'Evêque (p.39)** et la traverser puis longer le bois en empruntant le chemin rural n°11.

Puis prenez à gauche et suivez le chemin rural n°1, puis la voie communale N8 à droite.

Suivez votre chemin sur le plan IGN page 6.

Par la suite, vous tomberez sur la point panoramique : **la butte d'Egrenay (p.40)**. Continuez le chemin jusqu'à rejoindre le GR (chemin de Grande Randonnée) de Pays Vallées et Forêt Briardes.

Traversez la D50 et continuez votre chemin jusqu'au **Moulin de Breuil (p33)**. Empruntez la rue du Breuil puis prenez à droite durant quelques mètres afin de rejoindre la rue Boissière à votre gauche. Traversez ensuite la rue Sermonoise et prenez la rue de Chatillon. Continuez votre chemin jusqu'à traverser l'allée des Grives et la rue de l'Abreuvoir.

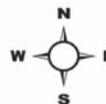
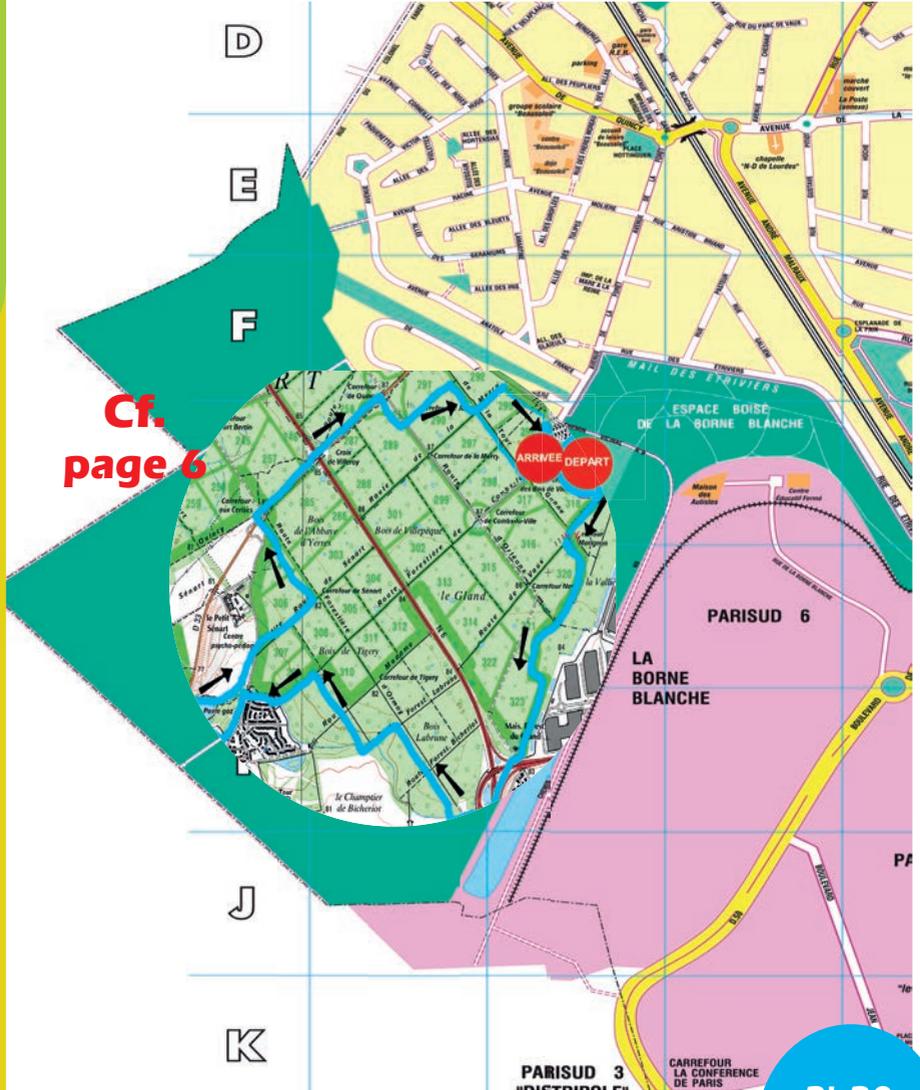
Empruntez le chemin piétonnier et rejoignez la rue de la nouvelle Cythère qui se trouvera sur votre droite. Continuez tout droit jusqu'à revenir à la piscine.



Entrée du Bois l'Evêque rue du Bois l'Evêque

CIRCUIT 4

Découverte de la forêt de Sénart ◦ ◦



3h30
15 Km

Départ : Parking de la Borne Blanche (p.40)

Reportez-vous à la IGN se trouvant au début du guide page 6.
Vous devez passer par les lieux suivants :

- Le Carrefour Matignon
- La Maison Forestière du Gland
- Chemin de traverse de la Francilienne
- Le Bois de la Brune
- Carrefour de Sénart
- Carrefour aux Cerises
- La croix de Villeroy
- Le Carrefour de Quincy
- Le Carrefour de Jarcy
- La pièce de la Bergerie

Reportez vous aussi à la fiche sur la **Faisanderie de Sénart** page 37.



À pied ou en vélo découvrez la Forêt de Sénart

CIRCUIT 1
Le plateau d'Egrenay



SUITE
page 8
Marne-la-Vallée
A4-A1-A5b

18

1h
13 km

Départ : La piscine

Après la rue Jean-François Millet à gauche, empruntez la rue Pablo Picasso à gauche jusqu'au premier rond-point Gaston Monnerville où vous irez tout droit. En arrivant au second rond-point, René Cassin, dirigez vous vers l'avenue André Malraux à gauche. Suivez la voie partagée piéton-cycle longeant la D57, passez le chemin de traverse de la N°104 puis empruntez le chemin se situant sur votre droite (reportez-vous à la carte IGN page 8 pour plus de visibilité sur l'itinéraire).

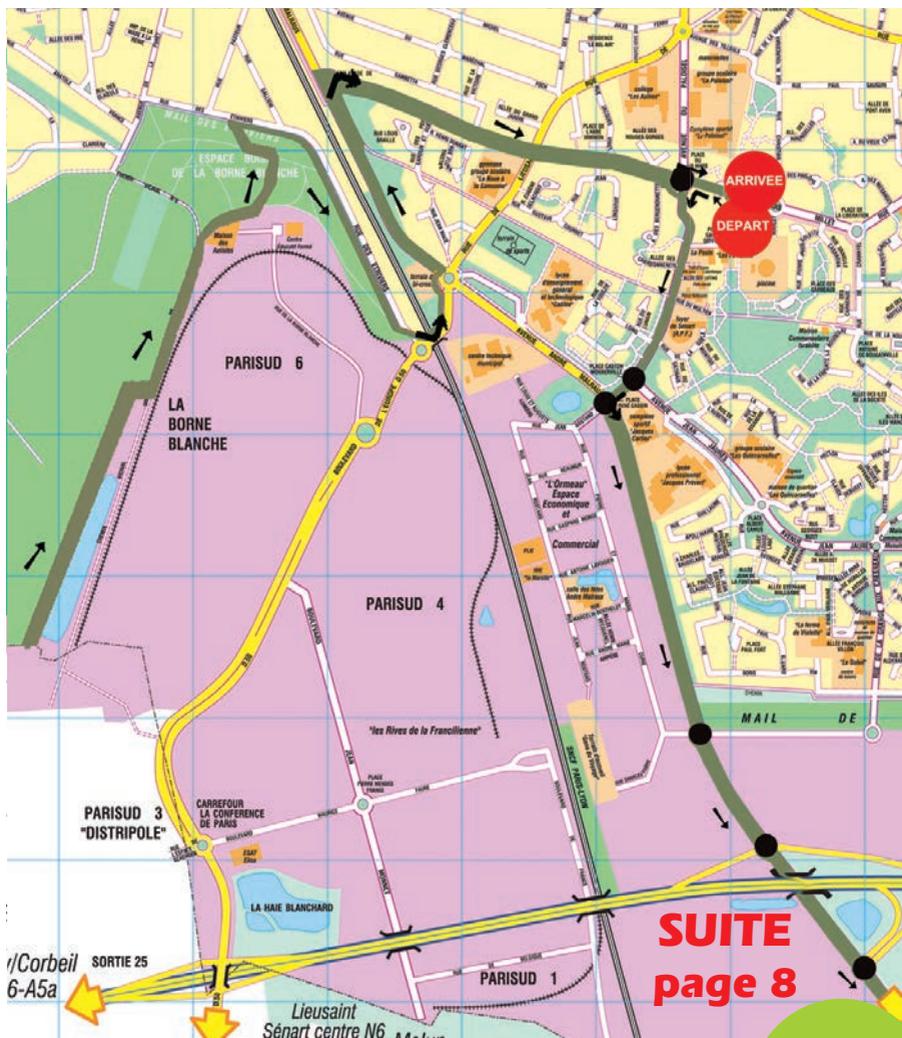
Suivez le chemin jusqu'à la **butte d'Egrenay (p.40)** où vous pourrez admirer le panorama. Continuez sur le sentier sur environ 4 km jusqu'à traverser la D 48 et ainsi rejoindre le GR (sentier de Grande Randonnée) Pays Vallées et Forêts Briardes. Continuez jusqu'à Combs-la-Ville.

À l'entrée de la commune, prendre l'avenue de la Marrache et tournez à droite où il vous sera possible de vous détendre dans le **Parc Arthur Chaussy (p.31)**. Continuez tout droit et prenez la rue de la Herse afin de rejoindre la rue de l'Abreuvoir à droite. Allez toujours tout droit jusqu'à retourner sur la Coupole.



Le plateau d'Egrenay où se trouve toujours la ferme du même nom en activité

CIRCUIT 2 Sur les traces de Louis XV : promenade de l'Allée Royale ◦ ◦



SUITE
page 8

20



1h30
17 Km

Départ : La Coupole

Empruntez la rue Jean-François Millet et rejoignez au rond-point la rue Pablo Picasso à gauche jusqu'au rond-point René Cassin. Dirigez vous ensuite avenue André Malraux à gauche. Suivez la voie partagée piéton-cycle longeant la D57 durant envrion 4 km.

Suivez l'itinéraire sur le plan IGN page 8.

En arrivant au rond-point se situant après la zone d'activité des Viviers (Aux abords de Moissy-Cramayel), prenez la 1ere sortie et suivez la voie piéton-cycle partant du RER.

Au rond-point suivant, prenez la rue du Parc, puis tournez à droite afin de suivre la voie verte longeant l'avenue de Corbeil.

Suivez le chemin aménagé, au premier rond point continuez tout droit puis au carrefour tournez à droite.

Continuez jusqu'à rejoindre **l'Allée Royale (p.37)**, croisant la D 402. Longez ensuite la lisière de la **Forêt de Sénart (p.36)** jusqu'au **Parc de la Borne Blanche (p.40)**.

Rejoignez le rue des Etriviers afin de retrouver la rue André Malraux. Enfin tournez à droite rue Jean Moulin afin de retourner à la **Coupole (p.28)**.



CIRCUIT 3
Itinéraire simple ou double :
Blandy-les-Tours ◦ ◦ ◦



SUITE
page 8



28 (2h)
ou
50 km
(3h30)

Départ : Parc Arthur Chaussy (p.31)

Attention la zone couverte par ces deux itinéraires est trop importante pour la matérialiser sur une carte dans ce guide, nous vous indiquons seulement les directions.

Suivre la D48 puis la D305 jusqu'à Evry les Chateaux.

Reprendre la D48 jusqu'à Soignolles-en-Brie.

Vous avez actuellement parcouru une dizaine de kilomètres, deux possibilités s'offrent à vous :

Itinéraire 1: Retour à Combs-la-Ville par Grisy-Suisnes - 28 km

À la sortie de Soignolles, prendre la D35 afin de passer par Grisy-Suisnes, Villemain et le Mesnil.

Empruntez ensuite la N 19 jusqu'à Brie-Comte-Robert.

Enfin, dirigez vers Combs-la-Ville par la D50. Vous arrivez à la ferme des Copeaux. Prenez pour finir la rue du haut du Breuil puis la voie piéton cycle située sur votre droite afin de rejoindre le **Parc Arthur Chaussy (p.31)**.

Itinéraire 2 : Retour à Combs-la-Ville par Blandy-les-Tours - 50 km

Prendre la D130 direction Champdeuil. Passez Crisenoy puis Fouju, vous arriverez ainsi au Château de Blandy-les-Tours.

Passez ensuite par Moisenay, les Bordes où vous tournez à gauche sur la D57. Traversez Aubigny, Réau puis Moissy-Cramayel. Suivez toujours la D57 jusqu'à Combs-la-Ville où vous arriverez avenue André Malraux. Vous rejoindrez la rue Pablo Picasso et prendrez à droite rue Jean-François Millet. Vous continuerez tout droit rue de l'Abreuvoir pour enfin prendre la voie piéton cycle sur votre gauche et ainsi revenir au **Parc Chaussy (p.31)**.

CIRCUIT 4

Vers Moissy-Cramayel ◦



24



4 Km

Départ : La Coupole (p.28)

Prenez à gauche, puis engagez vous dans la rue Pablo Picasso au deuxième rond-point. Vous passerez devant la place Gaston Monerville, puis le rond-point René Cassin pour ensuite rejoindre l'avenue André Malraux.

Suivez maintenant la piste goudronnée longeant la D57 jusqu'à Moissy-Cramayel puis revenez par le même chemin.



La Villa Notre-Dame

Les membres de la famille Le Cocq, seigneurs d'Égrenay depuis le milieu du XIV^{ème} siècle, achètent les seigneuries de Menchy, d'une partie de Combs-la-Ville, de Vaux-la-Reine et du Paloisel, devenant ainsi grands propriétaires de la paroisse. Après plusieurs propriétaires, la seigneurie de Menchy devient en 1775 propriété de Monsieur, frère du roi Louis XVI, Comte de Provence et futur Louis XVIII.



Le 27 septembre 1817, le baron Pappenheim, ministre plénipotentiaire du Grand Duc de Hesse auprès du roi Louis XVIII, achète à madame Céas le domaine de Menchy. Le baron fait réaliser de nombreuses plantations dans le parc de 23 arpents qui, d'après la chronique, est : «bien dessiné, planté à l'anglaise et dans le plus bel état». Il est connu et renommé pour la beauté de ses arbres. Certains d'entre eux existent encore, en particulier la rangée de beaux cyprès chauves, originaires du Mexique, que l'on peut voir au bord de l'Yerres. Le baron fait également creuser une pièce d'eau empoissonnée alimentée par les nombreuses sources qui jaillissent dans le parc. C'est le bassin que nous pouvons admirer encore aujourd'hui.



La Villa Notre-Dame a été restaurée et agrandie en 2005 pour y abriter l'hôtel de ville qui a été inauguré en mai 2006 par le premier ministre Dominique de Villepin.

Le Château de la Fresnaye

Le Château de la Fresnaye est un bel exemple de «campagne », recherchée en raison de la proximité de Paris, du XVIIIème siècle transformée et aménagée en château bourgeois au XIXème siècle. En effet, dès la fin du XVIIIème siècle, des bâtiments nouveaux apparaissent à Combs-la-Ville. Ce sont les « châteaux », en vérité grosses maisons bourgeoises, bâties le plus souvent sur l'emplacement de ruines médiévales ou de constructions du XVIème siècle. C'est le cas du Château de la Fresnaye.

Sous la Révolution et l'Empire, il appartient à l'auteur dramatique Alexandre Duval, membre de l'Académie Française. Ses comédies furent à l'affiche du Théâtre Français qui, à cette époque, joua 1444 représentations de ses pièces. Adversaire des Romantiques, l'étoile d'Alexandre Duval cesse rapidement de briller. Il vend alors son château.

Les terres sont divisées à la fin des années 1920 pour permettre la construction de villa.

Considérant l'intérêt du château et étant donné son emplacement en plein centre de la ville et en face des écoles, la commune acquiert la propriété en 1946 pour 700 000 francs.

Le château accueille aujourd'hui au rez-de-chaussée, deux très belles salles d'expositions (René Lalique et Paul Landowsky), et dans ses étages, les services municipaux des Sports et de l'Animation culturelle et festive.



La villa des Marronniers

Construit au milieu du XIX siècle par M. Walh, ingénieur des chemins de fer, le Château des Marronniers, fut racheté le 23 février 1930 par décision du conseil municipal pour y installer la mairie



jusqu'au 14 novembre 2005 date de son déménagement Villa Notre-Dame (page 26). La petite construction sur la droite a servi un temps de bureau de poste.

La Coupole



Elle a été construite au début des années 1980 par l'architecte Jean Nouvel. Elle tire son nom du dôme noir qui la couronne et accueille deux salles de spectacles labélisée Scène nationale ainsi que le conservatoire Maurice Ohana et la médiathèque. La Coupole fut inaugurée le 15 novembre 1989 par Danielle Mitterrand.

Le monument aux morts

Il date de 1921 et a été érigé pour les 59 Combs-la-Villais tombés au front lors de la Première Guerre Mondiale. La statue « Le Guetteur » a été réalisée par le sculpteur Paul Landowsky. Il créa entre autres le « Christ » de la baie de Rio de Janeiro, la statue « Montaigne » face à la Sorbonne et celle du tombeau du Maréchal Foch aux Invalides.



L'école Sommeville

Construite en 1886, l'Ecole Sommeville a préservé son aspect architectural représentatif des écoles Jules Ferry. Celle-ci fût agrandie et réaménagée en 1999 afin de s'adapter aux besoins et à l'augmentation du nombre d'élèves.



L'église Saint-Vincent

Avec son clocher de 43 mètres, l'église se situe entre la rue Sommeville et la rue Sermonoise depuis le VII ou VIII siècle. Son nom vient de Saint Vincent, diacre de Saragosse et patron des vignerons.



L'église abrite une estampe inscrite aux monuments historiques. Datant du XVII^{ème} siècle, elle est l'œuvre de Nicolas Larmessin et s'intitule «Le Triomphe de Jésus-Christ». Offerte en 1860 par un Combs-la-Villais, elle mesure 4m50 de longueur sur 67.5cm de largeur. L'œuvre forme une procession qui va de l'Ancien testament au Nouveau, le motif central étant Jésus Christ en triomphe, porté par les quatre pères de l'église.



Le parc Arthur Chaussy



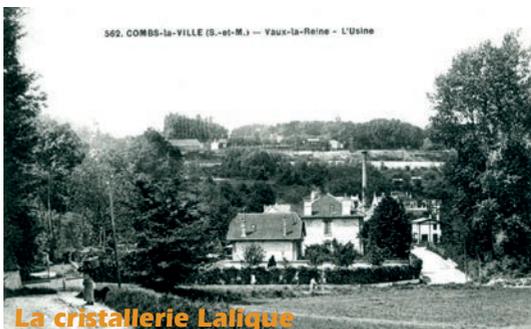
À la fin du XVIIIème siècle, «Le Petit Chêne» est propriété de Jean-Marie Paillard. Prêtre et professeur de théologie à la Sorbonne, Jean-Marie Paillard était également propriétaire de la ferme des Copeaux et d'une grande partie de la plaine du Breuil.

Pour la petite histoire : la propriété a appartenu au XIXème siècle au Docteur Joseph Paban, chirurgien de la Grande Armée. Il y aurait conservé dix années durant, la dépouille embaumée de son fils, mort à l'âge de 15 ans. La propriété est aujourd'hui agrémentée d'un parc contenant des essences orientales. Son nom actuel lui vient d'Arthur Chaussy, député-maire de Brie-Comte-Robert avant la Seconde Guerre Mondiale.

À votre gauche, derrière la grille, vous pouvez apercevoir des vignes plantées dans un verger appartenant à la municipalité, et entretenues et vendagées par la Confrérie des Compagnons d'Irminon qui s'efforce de renouer avec une tradition viticole très ancienne. Six-cent pieds de cépages Sauvignon et Sémillon sont ainsi cultivés dans ce parc.

La cristallerie

Au début du siècle, deux usines se cotoyaient rue de Vaux la Reine : la cristallerie Lalique et la fabrique de jouets en bois Jaquin. Lorsque cette dernière cessa son activité, ses locaux furent rachetés par René Lalique. En effet, en 1909 René Lalique loue dans le quartier de Vaux-la-Reine à Combs-la-Ville, une verrerie, propriété de la Compagnie Générale d'Electricité. Il y produit des objets mobiliers comme



des lampes et des vases et aussi, à la demande de François Coty, le célèbre parfumeur, des flacons qui vont révolutionner par leur conception originale, la présentation des parfums.

La guerre de 1914-1918, l'oblige à suspendre son activité puis à l'orienter vers la fabrication d'articles de laboratoire pour le Service de Santé des Armées. À la fin des hostilités, devant l'afflux des commandes, la verrerie devient trop petite. Il fait alors construire à Wingen-sur-Moser au nord de l'Alsace, tout près des grands centres verriers lorrains, une nouvelle verrerie au milieu des forêts de sapins. Entre les deux guerres mondiales, la technique de fabrication évoluera peu. La réputation de la verrerie s'étend au monde entier et quelques oeuvres monumentales en sont la preuve : le service de table du Président de la République (1922), la fontaine centrale de l'exposition des Arts Décoratifs (1925), le Maître-autel du couvent de la délivrance à Caen (1930), le Maître-autel, les vitraux, et la grille de chœur de l'église Saint-Héliier-Jersey (1931), les fontaines lumineuses du rond-point des Champs-Élysées (1935), l'éclairage de la salle à manger du paquebot Normandie (1936), le service de table offerts par la ville de Paris aux souverains britanniques et dont le motif décoratif était une caravelle (1937).

Le moulin du Breuil



Exploité de 1816 à 1913 par toute la lignée de la famille Papillon, le moulin a par la suite servi de maison de campagne à la famille du docteur Julien Besançon puis de résidence à Héléna Rubinstein et au parfumeur François Coty, dont la veuve a résidé à Combs-la-Ville jusqu'au début des années 1990.

Des artistes, comme le peintre Camille Boiry ont exécuté des toiles du site («Le gué du Breuil »).

Edmonde Charles-Roux a dans ce pavillon (cf. photo), écrit « Oublier Palerme » en 1966.



Les Tournelles



La rue du Breuil est dominée par la maison des Tournelles à gauche en descendant. Comportant un manoir et une ferme, elle se situe à l'emplacement d'une seigneurie importante. Propriété de la famille de Coudenay, cette seigneurie dépendait du fief de Revigny à Moissy, du fief de Venouillet à Lieusaint et celui des Carneaux à Combs-La-Ville. Il s'agit aujourd'hui d'une propriété privée.

La ferme des Copeaux



Plusieurs explications peuvent justifier le nom de cette ferme. Tout d'abord, le terme «Copeaux » signifie « hauteur », « qui domine », la ferme doit donc son nom à son emplacement géographique. Cependant, certains prétendent que le

nom de la ferme provient des copeaux projetés par les bucheurons qui abattaient des arbres de la ferme du Chêne. Elle a été aujourd'hui totalement réhabilitée et abrite des logements.

La ferme d'Egrenay

Modèle architectural des fermes Briardes, la ferme d'Egrenay se constitue d'un ensemble de bâtiments entourant une cour carrée. Cette disposition permettait de limiter les déplacements mais aussi de surveiller les hommes et les animaux de la ferme. Isolée au milieu des champs, elle est encore en fonction aujourd'hui. Ses terres sur le plateau d'Egrenay ont été protégées de toute urbanisation grâce au Plan Local d'Urbanisme voté en 2010.

Rue de la Grande Ferme



Dans cette rue, vous pouvez encore observer un mur, vestige de la plus grande ferme de la ville, propriété avant la Révolution du Comte de Provence, futur Louis XVIII puis vendue comme Bien National en 1795. Propriété ensuite de la famille Hottinger, elle fût en partie détruite par un incendie en 1930 avant d'accueillir une opération immobilière au début des années 1990.

Nous pouvons aussi observer le pigeonier qui date du XVIIème siècle et fût préservé des travaux d'urbanisation et restauré.

Par ailleurs, à l'angle, nous pouvons remarquer une pierre protégeant l'arrête du mur. Celle-ci permettait d'éviter que les charrettes - passant trop près de la bâtisse - arrachent le mur, les roues percutant alors la pierre plutôt que le mur.



La forêt de Sénart

Les 3000 hectares de cette forêt domaniale s'étendent sur 12 communes en Essonne : Boussy-Saint-Antoine, Brunoy, Draveil, Epinay-sous-Sénart, Etiolles, Mongeron, Quincy-Sous-Sénart, Saint-Germain-les-Corbeil, Soisy, Tigery, Vigneux, Yerres et une seule en Seine-et-Marne : Combs-la-Ville.

Les principales essences sont le chêne, le châtaignier, le charme, le boulot et le pin sylvestre. Concernant la faune, sangliers, chevreuil, renard, lièvre, lapin et écureuils se sentent chez eux.

La forêt de Sénart, forêt sacrée du druidisme, est une relique de l'ancien arc boisé de l'Est parisien. Au IXe siècle, elle rejoignait encore la forêt de Fontainebleau et se rattachait au nord aux bois de Vincennes, de Livry et de Bondy.

On raconte que c'est en forêt de Sénart que, lors d'une chasse royale, Louis XV rencontra Mme Lenormand d'Étiolles (Jeanne Poisson) qui deviendra la marquise de Pompadour.

Le peintre Eugène Delacroix et l'écrivain Alphonse Daudet, qui ont vécu à Champrosay (commune de Draveil), ont été inspirés par ces paysages.

Aujourd'hui, la forêt domaniale est gérée par l'Office national des Forêts (ONF). Elle est actuellement un espace convoité, aux enjeux multiples d'ordre social, économique et environnemental, recouvrant des intérêts parfois contradictoires...

Si vous avez de la chance, peut-être en vous baladant apercevrez-vous le reste des tranchées construites en 1915 sous forme de monticules et qui devaient servir à la ligne de défense autour de Paris. Elles n'ont finalement jamais servies.



La Faisanderie de Sénart

La Faisanderie de Sénart n'apparaît dans aucun des itinéraires de ce guide mais reste un élément incontournable de l'histoire de la forêt. Elle se situe à 1.5 km de l'itinéraire «découverte de la forêt de Sénart» p.16.

Elle fut édifiée en 1776, par l'architecte Chalgrin (réalisateur aussi des plans de l'Arc de Triomphe), à la demande de Louis XVI et sous la direction du Comte de Provence pour éviter au Roi les aller-retour durant le mois de chasse.

La bâtisse devint un véritable lieu de vie après la chasse où se succèdent de nombreuses personnes issues de la haute bourgeoisie de l'époque.

La faisanderie inspira de nombreux artistes comme Eugène Delacroix avec « La Baigneuse » exposée au musée d'Orsay mais aussi Alphonse Daudet.

En 1970, le parc de la Faisanderie est inauguré. Il regroupe des sculptures du monde entier formant un musée à ciel ouvert. Aujourd'hui, s'y trouve l'Organisation Nationale des Forêts (ONF), la faisanderie étant dorénavant qualifié de centre d'éducation à l'environnement. Ce dernier reçoit par an plus de 16 000 enfants et organise de nombreux événements ouverts au grand public comme la fête de la forêt ou diverses expositions.



© Eric Mateossian / ONF

L'Allée Royale

Créée en 1751 avec le Pavillon Royal par le financier Bouret pour les chasses de Louis XV. Le monarque ne vint qu'une seule fois au Pavillon Royal sans emprunter l'Allée, préférant venir par la Seine. Bouret, désespéré, ouvrit alors l'Allée à la population en supprimant les barrières qui en interdisaient l'accès. Jusqu'à aujourd'hui, il ne subsistait de l'Allée «Bourette» qu'un chemin de terre.

Bordée de séquoias, longue de 5,8 km et large de 50 m, elle relie les forêts de Rougeau et de Sénart en traversant Lieusaint, Saint-Pierre du Perray et Tigery.

L'Yerres

Elle était autrefois appelée la rivière d'Erre (1384). Son bassin couvre 1030 km² dans les départements de Seine et Marne, Essonne et Val de Marne. Traversant 121 communes, la rivière prend sa source à Courbon (commune de la Celle sur Morin) et se jette dans la Seine à Villeneuve Saint Georges. Le Réveillon constitue un de ces principaux affluents. Le sous-sol de l'Yerres se compose de calcaire, de limon, d'argile et de meulière. L'Yerres fût le fil conducteur de la voie romaine qui menait de Paris à Sens. Malgré le recul des forêts et des prairies causé par l'urbanisation, les berges de l'Yerres



ont été redynamisées grâce aux aménagements du SAGE (Schéma d'Aménagement des Gestions de l'Eau) qui vous permettent aujourd'hui de découvrir la rivière à pieds comme à vélo en toute quiétude. La faune et la flore y sont très développées. Ainsi, on dénombre de nombreux mammifères tels que des ragondins, des hérissons ou encore des écureuils mais aussi des volatiles comme le martin pêcheur et le héron cendré. Refuge de biodiversité, plus de 230 espèces ont été recensés, soit 10 à 15% de la flore d'île de France.

C'est d'ailleurs depuis 2006, que la rivière - et ses abords - est devenue un site classé et protégé et a été déclarée « espace naturel sensible », notamment derrière la Villa Notre-Dame. Il y a 15 ans, 10 ha de lisières forestières ont été créés à la Borne Blanche en préfiguration de l'implantation du parc d'activités du même nom.

Le Bois l'Evêque

La première mention de ce bois remonte à 1495 et rappelle la propriété de l'évêque de Paris. Ce bois était réservé au « plaisir de chasse du roi ». Sous la Révolution, il a été vendu au Bien National le 7 février 1791 et acheté par le marquis François Fontaine. Il a donné son nom à l'ensemble pavillonnaire réalisé à l'est de la commune, à la fin des années 1960 par la société Bâtir.



Le plateau d'Egrenay

L'essentiel du territoire communal est situé sur le plateau d'Egrenay qui appartient au plateau de Brie. Il se situe à une altitude comprise entre 86 et 89 mètres. Les différences d'altitude sont très faibles et le relief y est par conséquent quasiment plat. On y trouve la ferme du même nom toujours en activité. Au Moyen-Âge, une motte féodale a été construite, ses fossés subsistent encore.

Voué initialement à une urbanisation sur 40% de sa surface, il en est aujourd'hui totalement protégé, ayant été intégralement rendu à l'agriculture par le Plan Local d'Urbanisme.



La butte d'Egrenay

Comme son nom l'indique, cette butte artificielle se situe sur la plateau d'Egrenay. En son point culminant, vous y trouverez une table d'orientation où vous pourrez admirer l'agréable panorama. Par jour de beau temps, il est d'ailleurs possible d'y apercevoir la Tour Eiffel.

La Borne blanche

Le parc de la borne blanche est une extension du Parc de Parisud gérée selon les critères d'une charte Haute Qualité Environnementale. Le parc s'étend sur 10ha et comprend aussi un parcours de santé, un circuit d'orientation ainsi qu'un espace fitness récemment aménagé selon l'idée du Conseil Communal des Ados.



L'espace boisé est bordé au nord par un mail planté, jouxtant le quartier Beausoleil et la forêt de Sénart. La borne blanche se compose, par ailleurs, d'une butte paysagère ainsi que de prairies (3,7 ha). La flore végétale se rapproche de celle de la forêt de Sénart à savoir : chêne, charme, tilleul, érable, bouleau, merisier, alisier, cornouiller, prunellier et noisetier.

En vous y promenant, il est possible d'apercevoir des zones qui ne semblent pas entretenues. Ne vous y méprenez pas, il s'agit simplement de terrains à gestion différenciée. Cette pratique consiste à entretenir les espaces verts tout en respectant l'environnement, c'est-à-dire en réduisant la fréquence des coupes par exemple. Ces actions ont pour finalité d'agir pour la biodiversité.

Le plan pratique et utile de la commune qui se trouve sur les pages suivantes, recense l'ensemble des «voies vertes» de Combs-la-Ville. Ces dernières désignent les chemins aménagés pour tous les modes de transports non motorisés et donc respectueux de l'environnement.

Vous y trouverez par ailleurs les principaux lieux administratifs et pratiques de la commune.

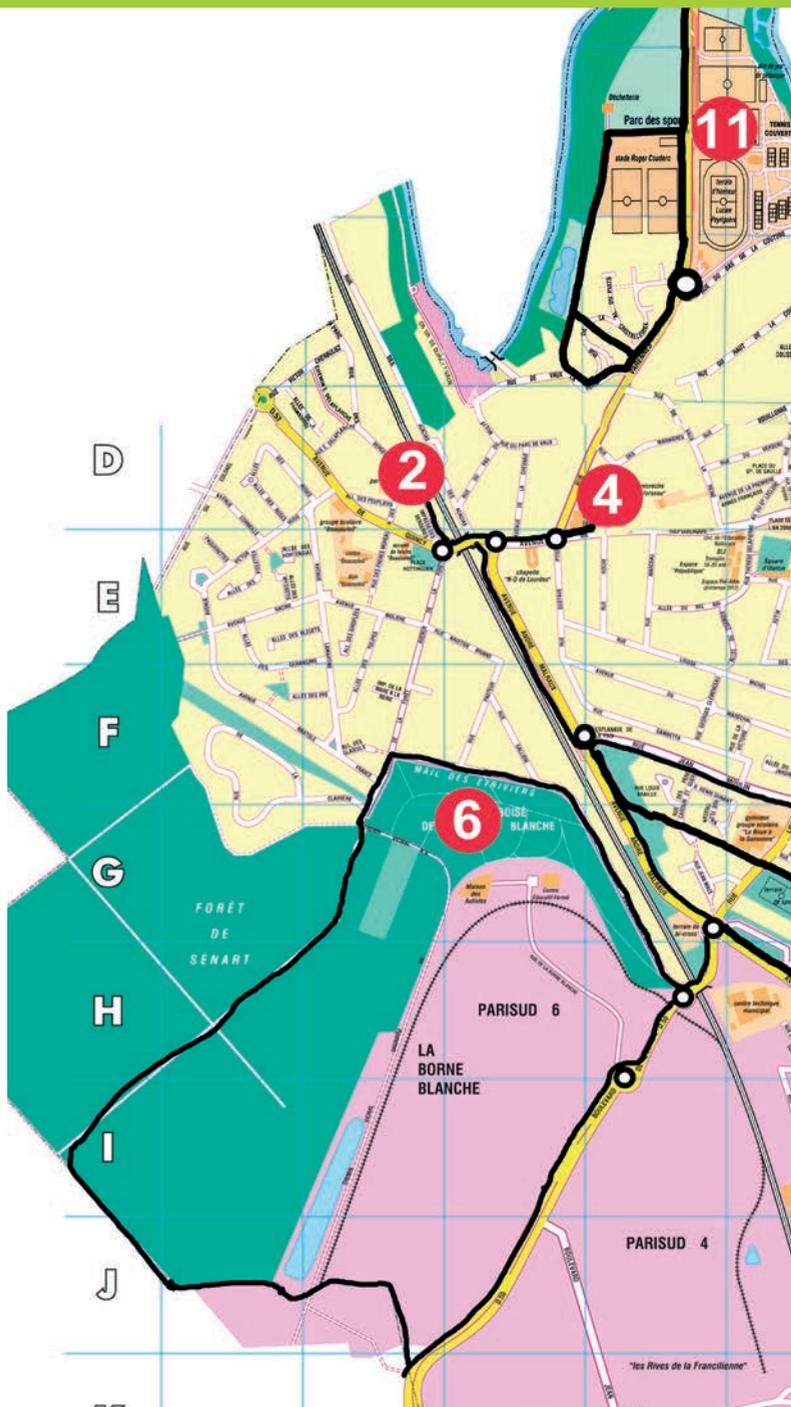
Légende

 Voies vertes

- | | |
|----------------------------------|---|
| 1 L'Hôtel de ville | 7 Le Parc Arthur Chaussy |
| 2 La Gare RER | 8 Le Cimetière |
| 3 La Coupole - la piscine | 9 Le Château de la Fresnaye |
| 4 Le Marché | 10 Le Pôle social |
| 5 Le Bois l'Evêque | 11 Le Parc des Sports Alain Mimoun |
| 6 La Borne Blanche | 12 La Poste |



Combs-la-ville



La mairie de Combs-la-Ville tient à remercier :

Laura Gay pour son excellent travail qui a permis
l'aboutissement de ce guide

L'association Pedibus Jambus et en particulier
Michel Bertrand pour son aide apportée à la
constitution des balades à pied

Le Cyclo Club et notamment son président Joël Jézéquel
pour son travail pour les balades en vélo

Un salut à l'association Roll'Evasion pour son
enthousiasme à chausser ses rollers

Sources principales : ouvrages de Joseph Perret
Combs-la-Ville, mon village d'autrefois
Histoire de Combs-la-Ville des origines à la Révolution
Histoire de Combs-la-Ville de la Révolution à l'An 2000

Conception et réalisation : Mairie de Combs-la-Ville - mars 2013
Impression sur du papier PEFC: Imprimerie Lonchamp - Tél. : 01 69 46 56 66

